

Zeitschrift: Rapport de la Direction et du Conseil d'Administration du Chemin de Fer du Gothard

Herausgeber: Gotthardbahn-Gesellschaft Luzern

Band: 4 (1875)

Rubrik: Finances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par suite de divergence d'opinion avec la Direction touchant l'organisation du service technique, M. l'Ingénieur en chef *Gerwig* a demandé sa démission de ses fonctions d'Ingénieur en chef du Gothard et cette démission lui a été accordée. Ces fonctions ont été confiées à M. *W. Hellwag* d'Eutin, Directeur des travaux du chemin de fer Nord-Ouest d'Autriche.

Il a été accordé à M. *G. Ehrenfreund* la démission qu'il avait demandée de ses fonctions d'Adjoint, soit de Remplaçant de l'Ingénieur en chef. Il a été remplacé par M. *E. Gerlich* d'Odrau (Silésie), Inspecteur en chef du Nord-Ouest d'Autriche.

En ce qui concerne les *bâtiments servant de bureaux pour l'Administration centrale*, nous avons à mentionner qu'il a fallu louer de nouveaux locaux pour le bureau technique central à Zurich.

Pendant le dernier exercice, le *Conseil d'administration* a, dans 4 séances, pris 28 décisions, et la *Direction*, dans 134 séances, en a pris 3456.

IV. Finances.

Nous croyons devoir exposer à l'Assemblée générale dans un mémoire spécial, qui dans le moment ne peut toutefois contenir que des vues préalables, la *situation financière de notre Société* et indiquer les mesures qu'il conviendra de prendre par suite de cette situation, et nous borner dans le présent rapport, en raison de sa destination réelle, à mentionner simplement ce qui concerne l'exercice qui nous occupe.

Pour être complet, nous rappellerons d'abord que le *compte annuel du troisième exercice de la Société du Gothard*, comprenant l'année 1874, avec bilan au 31 Décembre 1874, a été approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires réunie le 30 Juin 1875.

Comme l'indique le *quatrième compte annuel* ci-annexé pour l'exercice de 1875, nos *recettes* durant cet exercice se composent, indépendamment du solde provenant du compte de l'année précédente, de:

1. Versement de subventions	fr. 7,373,563. —
2. Versements sur les actions	» 6,777,700. —
3. Obligations émises	» 13,999,999. 99
4. Autres recettes (indirectes)	» 1,359,158. 18
	fr. 29,510,421. 17

Le troisième versement du *capital-subvention*, s'élevant à fr. 7,373,563, dont le Conseil fédéral a mis le montant à notre disposition à la Caisse fédérale le 3 Novembre 1875, c. à d. un mois après que la Commission internationale eût vérifié l'état des travaux du grand tunnel, se composait de fr. 4,225,415. — comme remboursement des dépenses effectives pour travaux exécutés au grand tunnel

du Gothard pendant la troisième année de construction, et de » 3,148,148. — comme troisième annuité du tiers du capital-subvention payable en 9 annuités.

Ensemble fr. 7,373,563. —

Ce montant est resté, pour deux motifs, sensiblement au-dessous de celui de fr. 13,490,148. — fixé par le programme pour le troisième année de construction. D'une part, l'entrepreneur du tunnel n'a pas réalisé, dans le battage au large et dans l'achèvement du tunnel, les progrès admis comme bases du programme. D'autre part, la Commission internationale, s'écartant de ce qui avait été fait jusqu'alors, n'a pas porté en compte pour certaines catégories de travaux (galerie d'avancement, battage au large, cunette du strosse, etc.) les sommes que, à teneur des conventions, notre Compagnie doit payer à l'entrepreneur et qu'elle lui a réellement payées, mais uniquement les prix de série qu'elle aura à lui allouer dorénavant d'après la convention additionnelle du 21/25 Septembre 1875 dont il sera question plus loin et qui, pour la galerie d'avancement, sont de fr. 500. — par mètre courant moindres que les précédents. C'est surtout par ce fait que la somme de fr. 1,410,000. — qui nous a été bonifiée pour les travaux exécutés dans le grand tunnel est demeurée inférieure à celle que nous avions prévue dans notre programme. Nous n'avons pas manqué, dans l'intérêt de notre Compagnie, de protester contre ce mode de faire et de demander qu'à l'avenir, lors de la détermination de la quote-part de subvention à payer pour les travaux du grand tunnel, il soit procédé à teneur de l'arrêté du Conseil fédéral du 3 Novembre 1871 portant approbation des statuts, c. à d. conformément aux dispositions du Traité international suivant lesquelles il doit être remboursé chaque année à la Compagnie les « dépenses réellement effectuées » pour les travaux du grand tunnel.

Comme d'usage, nous mentionnerons ici que le programme des dépenses à prévoir pour les travaux du grand tunnel pendant la quatrième année de construction a été fixé par le Conseil fédéral sur la base de nos données sur l'avancement probable des travaux, savoir:

Tunnel principal	2528 mètres courants à fr. 3800. —	fr. 9,606,400. —
Galerie de direction	145 " " " 1500. — = fr. 217,500. —	
Galerie d'avancement	5012 " " " 800. — = » 4,009,600. —	
Battage au large	1925 " " " 1000. — = » 1,925,000. —	
Cunette du strosse	1846 " " " 450. — = » 830,700. —	
Strosse	529 " " " 450. — = » 238,050. —	
Revêtement	1021 " " " 400. — = » 408,400. —	
		fr. 7,629,250. —

Cette dernière somme, multipliée d'après ce qui s'est pratiqué jusqu'ici, par le

coefficient $\frac{3800}{3200}$, soit par 1,1875, donne » 9,059,734. —

Dépenses totales jusqu'au 30 Septembre 1876 . . fr. 18,666,134. —

A déduire: Versements de subvention pour les trois premières années de construction » 9,423,415. —

Budget pour la 4^e année fr. 9,242,719. —

Plus environ 1/12 pour bonification de l'excédant éventuel de travaux, donne en somme ronde » 10,000,000. —

Auxquels s'ajoute enfin la 4^e annuité de » 3,148,148. —

Versement de subvention pour la 4^e année de construction fr. 13,148,148. —

Le Conseil fédéral a, comme d'habitude, communiqué ce programme aux Etats, Cantons et Compagnies subventionnantes. Il en a de toutes parts été accusé réception; le Gouvernement italien seul a déclaré que tout en acceptant le programme des dépenses en tant qu'il concorde avec celui de la marche des travaux arrêté entre notre Compagnie et l'entrepreneur du grand tunnel, l'addition faite à ce programme des dépenses ne lui paraissait pas motivée d'après l'expérience faite précédemment et eu égard au progrès

réalisé non conformément au programme, il faut en convenir, dans le premier trimestre de la 4^e année de construction. Le Conseil fédéral, sans contester au Gouvernement italien le droit de porter une somme moindre à son budget, a expressément maintenu pour le cas peu probable, il est vrai, que le budget réduit par le Gouvernement italien serait outrepassé, le programme qu'il a communiqué aux intéressés.

Le troisième versement de 20% sur les *actions*, dont il a été question dans notre précédent rapport, appelé le 31 Mars 1875, a été effectué pour 67,777 actions sur 68,000. Il est porté en compte pour la somme de fr. 6,777,700. Nous n'avons pas cru devoir, en considération des circonstances exceptionnelles, procéder encore à l'annulation des 223 actions pour lesquelles le troisième versement n'a pas été opéré, — ce versement a eu lieu d'ailleurs depuis lors pour une partie de ces actions.

Dans le courant de l'année 1875, les membres du Consortium pour la formation du capital de construction du chemin de fer du Gothard, ont complètement versé le montant de la série d'*obligations* s'élevant à 18 millions de francs, sur laquelle il avait été payé en 1874 un à-compte de fr. 4,000,000. 01. Le capital-obligations qui nous a été versé jusqu'ici pour les séries I, II et III, s'élève à fr. 48,000,000. Il reste encore la IV^e série de 20 millions de francs qui devra être prise, comme il a été décidé par le Conseil d'administration, le 31 Mars 1877.

Sous « Autres recettes (recettes indirectes) » s'élevant à fr. 1,359,158. 18, figure le produit net des *papiers, effets et comptes d'intérêts* pour une somme de fr. 1,257,394. 61, soit le 4,663% du capital moyen disponible de fr. 26,967,557. Cette proportion pour cent est de 0,773% inférieure à celle de l'année précédente, ce qui doit être attribué surtout à ce que les versements effectués en Allemagne sur le capital-actions et le capital-obligations, qui formaient un total de fr. 8,296,980. —, ont entraîné pour nous une perte de fr. 190,286. 28 dont nous avons débité le compte d'intérêts. D'après la convention conclue avec le Consortium pour la formation du capital de construction du chemin de fer du Gothard, nous sommes tenus d'accepter les versements opérés en Allemagne en thalers ou en marcs au pied de fr. 3. 75 = 3 marcs, tandis que pendant l'année 1875 nous ne pouvions longtemps passer le thaler qu'à fr. 3. 66 ou fr. 3. 69³/₄ et le marc seulement à fr. 1. 22 ou fr. 1. 23¹/₄. Nous dirons en passant qu'il n'en est pas toujours de même, en 1873 par exemple, le thaler a valu jusqu'à fr. 3. 77.

Le compte de l'exercice contient pour la première fois sous « Autres recettes (recettes indirectes) », un article intitulé: « *Excédant des recettes de l'exploitation sur les dépenses de l'exploitation des lignes tessinoises de plaine* ». On trouvera le détail y relatif dans la sixième partie du présent rapport, consacrée à l'exploitation.

Les recettes totales de l'exercice qui nous occupe, y compris le solde de fr. 15,308,506. 26 provenant de l'exercice précédent, s'élèvent à fr. 44,818,927. 43

Sur cette somme, il a été dépensé dans le courant de l'année 1875:

1. pour restitutions	fr. 46. 80
2. » perception du capital de construction (ports, pertes au change, courtage, etc.)	» 714,956. 75
3. » l'Administration centrale	» 258,513. 19
4. » service des intérêts du capital versé	» 3,210,090. 86
5. » la construction proprement dite (y compris la Direction technique)	» 14,657,465. 06
	» 18,841,072. 66

Il restait donc au 31 Décembre 1875 fr. 25,977,854. 77

Dans les dépenses de construction, de	fr. 14,657,465. 06
qui, déduction faite des dépenses pour la Direction technique, de	» 1,899,999. 71
s'élèvent à	fr. 12,757,465. 35
il y a pour le grand tunnel	fr. 5,256,618. 55
» les lignes tessinoises de plaine	» 6,849,260. 66
» les autres lignes	» 651,586. 14

Les dépenses pour la Direction technique ont atteint un taux exceptionnellement élevé. Afin de pouvoir achever pendant l'été de 1875 les études relatives à la détermination du projet et à la fixation du devis pour le réseau entier du Gothard, l'Ingénieur en chef estima qu'il était indispensable d'employer un nombreux personnel. Nous n'avons pas manqué, aussitôt que les travaux les plus essentiels eurent été achevés, d'insister auprès de la Direction technique sur une réduction de ces dépenses, comme aussi nous avons cherché à introduire la plus grande économie possible dans toutes les autres branches de l'administration.

Les fonds disponibles à la fin de l'exercice étaient *placés* comme suit:

Papiers (dont 10 millions de francs sont déposés comme cautionnement entre les mains du Conseil fédéral)	fr. 13,247,171. 37
Effets	» 9,320,818. 67
Débiteurs divers	» 4,817,396. 11
Caisse	» 116,107. 57
	fr. 27,501,493. 72
A déduire: Créditeurs divers	» 1,523,638. 95
	fr. 25,977,854. 77

Le placement d'une partie de nos fonds en papiers américains ayant donné lieu à de nombreuses observations dans les journaux, nous croyons devoir, bien que nous nous soyons déjà expliqués d'une manière circonstanciée à cet égard dans une autre occasion, dire au moins ici que, en tenant compte des intérêts et des cours, en prenant pour base le taux actuel qu'atteignent ceux de nos papiers américains que nous n'avons pas encore négociés, nos placements en fonds américains ont été pour la Compagnie d'environ fr. 1,200,000 plus avantageux que ne l'eût été l'achat des plus solides obligations 4 $\frac{1}{2}$ % suisses et allemandes, sur lesquelles on nous a reproché de ne pas avoir placé nos fonds.

En ce qui concerne enfin les *cautionnements* déposés entre les mains de notre Compagnie, nous devons avant tout constater que le cautionnement fourni par l'entrepreneur du grand tunnel a toujours été maintenu à la hauteur du montant prescrit par la convention. Ce cautionnement représentait au 31 Décembre 1875, d'après une taxation au cours du jour des papiers dont il se compose, une somme de fr. 8,284,167. Les cautionnements déposés par les fonctionnaires et les employés de l'Administration centrale et du service de l'exploitation, ainsi que par les entrepreneurs et les fournisseurs, s'élevaient à la fin de l'exercice de 1875 à la somme de fr. 2,379,632. Le versement de la III^e série du capital-obligations a permis aux membres du Consortium pour la formation du capital de construction du chemin de fer du Gothard, de réduire le cautionnement déposé par eux au 20% de la IV^e série d'obligations non encore prise, série qui — comme on le sait — est de 20 millions de francs.